

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE PUIMISSON

L'an deux mille vingt-deux et le vingt Septembre 2022, le conseil municipal de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHES Daniel, Maire, après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents (10) : BARTHES Daniel, GABAUDE Chantal, REY Philippe, QUIRINY Monique, VIALLES Gisèle, GUIEN Guylaine, TRILLES Michel, GALINIER Norbert, BAGNATI Sylvain, MORLIERE Ludovic,

Absents : DELREUX Martine a donné procuration à QUIRINY Monique, Nadal Caroline a donné procuration à Gabaude Chantal BENOIT Cécile, BARTHES Arnaud, ANTON Jean Rémy

Votants : (12)

Secrétaire de séance : GUYLENE GUIEN

DELIBERATION N° 2022-42

OBJET : ACQUISITION DE TERRAIN PARCELLE 708 – PIRES ET MARCEAU

M le Maire EXPOSE au Conseil Municipal l'intérêt pour la commune d'acquérir une parcelle limitrophe à la voie communale afin d'agrandir cette dernière.

VU la proposition de don de parcelle 563 Chemin du Pech d'une superficie de 92m² faite par son propriétaire.

CONSIDERANT le projet d'amélioration de la voie communale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

***APPROUVE** l'acquisition de don de parcelle cadastrée 563 Chemin du Pech.

***AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire D. BARTHES

